LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Thermidor, an VIII.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF DEPT DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE cent

Réflexions sur la prétendue capitulation entre Kleber & le grand-visir. — Entrée dans le port de Danemarck d'une flotte de dix vaisseaux russes revenant d'Angleterre. — Continuation des négociations entre l'électeur de Baviere & la république française. — Lettre des consuls au ministre de la marine & des colonies. — Nouvelles diverses.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Tous les journaux ont assuré la translation du congrès des Etats-Unis dans la ville de Washington. Comme cette ville va devenir le siege permanent du gouvernement, nous croyons qu'il ne sera pas inutile pour un grand nombre de lecteurs de se rappeller ce qui a donné lieu à la fondation de cette ville. Lorsque la constitution fédérale eût été acceptée par les différens états, le premier congrès se tint à New-Yorck, d'où il se transporta à Philadelphie. On sentit alors la nécessité de bâtir une ville destinée uniquement à la tenue des séances du congrès, & qui fut placée autant qu'il se pouvoit au centre des différens Etats, pour être également à portée des députés de chaque Etat. On jugea qu'elle ne devoit appartenir à aucun état en particulier, afin d'éviter l'influence nécessairement très-grande & par conséquent dangereuse de l'Etat, au sein duquel siégeroit l'assemblée fédérale. On l'a donc construite sur un terrein appartenant à la république confédérée, & placée à la jonction de la riviere de Potowmack & du Kommoghecheck. On l'appelloit d'abord *la Ville fédérale*, & depuis la reconnoissance nationale lui a fait donner le nom de *Washington*; car les Américains ne craignoient pas cet anathême prononcé par des novices républicains : *Malheur aux nations reconnoissantes*. Cette ville nouvelle est presque entierement achevée. Les édifices publics ont été bâtis aux dépens de la nation. Les bâtimens particuliers se sont faits au moyen d'une lotterie à laquelle les citoyens aisés se sont empressés de concourir. Tous les bureaux de l'administration exécutive ont dû y être transférés pour le 15 juin dernier; mais le congrès ne s'y rassemblera qu'à la fin de l'année.

On dit, dans un de nos journaux, *que rien n'est plaisant comme la maniere de peindre les partis qui, dans les Etats-Unis d'Amérique, divisent l'opinion publique. Il y en a deux influens, dit-on : les* FÉDÉRALISTES *& les* RÉPUBLICAINS. Depuis quand *les* FÉDÉRALISTES *ne sont-ils plus des* RÉPUBLICAINS ? Et c'est nous qui avons les premiers parlé de cette distinction des partis, & les autres nous ont copiés. C'est un simple fait que nous avons établi. Si l'écrivain qui trouve cela si plaisant, lisoit les gazettes américaines de tous les partis, il y trouveroit à chaque instant ces dénominations employées. Nous croyons comme lui, que les *fédéralistes* qui veulent maintenir la constitution faite par les Washington, les Franklin, les Adams, les Hamilton, &c. se connoissent aussi bien en république que leurs adversaires, qui voudroient qu'on *démocratisât* davantage cette constitution, d'après la constitution française de l'an 3, & qui se sont appelés eux-mêmes *républicains* par excellence, comme les républicains de Robespierre & de Babeuf s'appeloient exclusivement patriotes. On les appelle aussi en Amérique, *anti-fédéralistes*.

TURQUIE.

De Constantinople, le 15 juin (26 prairial).

On a souvent remarqué que depuis la malheureuse guerre, où les intrigues & les conseils des ennemis de l'empire ottoman l'ont entraîné contre ses intérêts & contre le système politique que l'expérience lui recommandoit de suivre, c'est à Constantinople même qu'on savoit le plus mal les nouvelles de la guerre & particulierement celles d'Egypte. Elles étoient en effet travesties, défigurées, inventées par des Russes, des Anglais, des Autrichiens & suivant qu'il importoit aux ministres de quelqu'une de ces puissances.

Aujourd'hui même on n'a que des notions très-incertaines très-inexactes sur la situation actuelle de l'Egypte.

Les uns disent que depuis la sanglante affaire du Caire & la destruction presque totale de l'armée ottomane, le général Kléber s'est plus que jamais établis & fortifié dans le pays, au point qu'aujourd'hui il est tout-à-fait maître d'y rester & d'y faire la loi, soit aux Turcs, soit aux Anglais.

D'autres disent que depuis que ces derniers ont ratifié la capitulation, le général français a consenti à en souscrire une seconde entierement conforme à la premiere.

Cette derniere nouvelle est tout-à-fait invraisemblable. Les circonstances étoient tellement différentes à ces deux époques, la situation du général français étoit tellement amélioré par la victoire, par la dispersion des forces de l'ennemi, par la confiance rendue à ses troupes, qu'il ne peut pas avoir consenti à ce que la prudence avoit pu l'engager à signer auparavant.

On sait d'ailleurs que Kléber avoit reçu des nouvelles de France; qu'il savoit que tout étoit changé en Europe & dans sa patrie; qu'il n'étoit plus général d'un directoire chancelant & avili, mais d'un gouvernement sage & fort, établi au milieu de tous les vœux & de toutes les espérance de la nation.

Il savoit, sur-tout, que ce nouveau gouvernement tourneroit tous ses effets & tous ses soins vers le succès de l'ex-

pédition d'Egypte. Il savoit que le premier consul connoissoit trop & l'importance de l'expédition d'Egypte & les ressources & les forces de l'armée française pour prévoir une pareille capitulation, & pour pouvoir l'approuver.

Il voyoit, par le changement même de conduite du cabinet de Saint-James, par son empressement à ratifier la capitulation & à conserver ses amiraux qui l'avoient d'abord refusée, que cette capitulation étoit devenue le vœu & l'intérêt de l'ennemi, & que par conséquent elle ne pouvoit pas être celui de la France.

A l'appui des doutes qui s'élevent sur la prétendue conclusion d'une nouvelle capitulation, il faut ajouter ce qu'on avoit très-bien su ici, lors de la premiere capitulation, c'est que plusieurs officiers supérieurs de l'armée française ne la jugeoient pas même alors nécessaire. On sait que le général Desaix avoit dit que s'il eût été général en chef il ne l'eût pas signée. Menou, Davoust & plusieurs autres étoient du même avis. Tout porte à croire qu'aujourd'hui, moins que jamais, elle ne peut être renouvellée aux mêmes conditions, puisque Kleber est le maître, ou de garder l'Egypte, ou de conclure un véritable traité dont il dicteroit les loix.

ITALIE.

D'Ancône, le 28 juin (9 messidor).

Le pape arriva ici, le 21, avec une suite nombreuse de cardinaux, de prélats, d'officiers, sous une escorte de cavalerie autrichienne.

Le 25, on publia la proclamation suivante: « Par un effet de la magnanimité avec laquelle S. M. I. & R. n'épargné aucun sacrifice pour délivrer les états du saint-siege, elle a résolu d'en remettre en pleine possession le souverain pontife, glorieusement régnant, Pie VII; en conséquence de cette détermination souveraine, il est ordonné à toutes les régences, magistrats, juges & autres autorités constituées, sous quelque dénomination que ce soit, qui dépendoient jusqu'ici de la commission civile I. R. établie à Ancône, de se conformer entierement, à compter de ce jour, aux ordres qu'il plaira à S. S. de leur donner. Et, afin que personne ne puisse en prétendre cause d'ignorance, la présente proclamation sera publiée affichée dans les lieux usités ».

Ancône, le 25 juin 1800.

Signé, ANTOINE DE CAVALLAR.

De Livourne, le 2 juillet (13 messidor).

La frégate anglaise la *Sea-Horse*, arrivée hier dans notre port, avoit à bord le général Abercrombie, le général Moores & plusieurs autres officiers-généraux. Le général Knox est arrivé en même tems, à bord du vaisseau l'*Alkemaer*, de 56 canons.

Les Anglais, avant de quitter le port de la Spezzia, y ont fait sauter le fort de Sainte-Marie, dans la matinée du 24 juin.

SUEDE.

De Stockholm, le 4 juillet (15 messidor).

Le comte de Morner, secrétaire du cabinet, & le baron de Boye, sont démis de leurs places, pour la conduite qu'ils ont tenue à la diete. M. de Schulzenheim & le baron de Cederstrom sont déclaré avoir renoncé à leur noblesse.

DANEMARCK

De Copenhague, le 12 juillet (21 messidor).

Une nouvelle flotte russe de dix vaisseaux, une frégate & un cutter, portant une partie des troupes russes revenant d'Angleterre, est arrivée avant-hier dans notre rade, sous le commandement du vice-amiral Maccris.

Les hostilités du dey de Tunis continuent. Notre cour se dispose à prendre des mesures sérieuses contre lui.

AUTRICHE.

De Vienne, le 12 juillet (25 messidor).

On assure que notre cour a envoyé un officier au général baron de Kray, pour lui offrir le commandement de l'armée d'Italie à la place du baron de Mélas, qui, par suite des dissentions qui ont lieu à l'armée, a demandé & obtenu sa retraite. Dans le cas où M. de Kray quitteroit l'armée du Danube, le cabinet n'a pas encore fait choix d'un autre général.

On vient d'être informé qu'à l'armée du Danube, le 15e régiment de dragons, qui se distingue éminemment dans chaque combat, n'attaque jamais l'ennemi qu'aux cris répétés de *vive le prince Charles!* Cet exemple, suivi par d'autres régimens de cavalerie & d'infanterie, augmente encore la division qui regne parmi les généraux.

On a publié hier la proclamation suivante:

» De tems immémorial, les habitans de cette capitale se sont distingués par leur loyauté & leur fermeté; dans les conjonctures les plus périlleuses de ce siecle & du siecle dernier, cette conduite ne s'est jamais démentie. Toute l'Europe a été témoin de la gloire qu'ils se sont acquise les braves autrichiens, à l'époque à jamais mémorable de l'année 1797.

» L'impression qu'a faite sur tous les esprits le changement survenu depuis peu dans la fortune de nos armées, est une suite de cette fidélité & de cet attachement inaltérables du peuple autrichien envers son monarque chéri; c'est aussi un sûr garant du zele qu'il déploiera en cette circonstance, pour seconder les mesures du gouvernement afin d'obtenir une paix juste, après laquelle soupire depuis long-tems le cœur magnanime de notre gracieux empereur.

» Il n'a pu échapper à l'attention publique que des êtres pusillanimes & un petit nombre de mal-intentionnés qui travaillent dans les ténebres, cherchent à exagérer les revers des armées impériales & leurs suites, inventent des propositions de paix soi-disant faites afin de rallentir par ces artifices l'ardeur qui regne dans les préparatifs de guerre, & d'ébranler par là cette fermeté dont les habitans ont donné, il y a trois ans, des preuves si glorieuses & si avantageuses pour la monarchie autrichienne.

» Il est du devoir du soussigné de prévenir le public contre ces raisonneurs extravagans, & d'exciter son attention sur des bruits d'une nature aussi perfide. La fermeté & l'union peuvent seules conduire à un accommodement juste, parce qu'elles forceront l'ennemi à l'estime & à l'admiration. Le rallentissement des efforts lui donneroit une idée peu favorable de la façon de penser d'un peuple qui, depuis des siecles, s'est distingué par tous les genres de gloire.

» La sollicitude constante & les efforts de l'empereur ont toujours été dirigés vers le bien de son peuple. Sa fermeté courageuse a détourné de nous de plus grands dangers encore, avant les batailles d'Amberg & de Wurzbourg, & avant les négociations de Léoben il a toujours épargné avec scrupule le sang de ses sujets, & tous ses soins nous sont garans qu'il n'eût pas rejetté des conditions acceptables, si nos ennemis les lui eussent réellement proposées, ainsi qu'il a été publié à tort.

» Toujours fideles à ses principes & à son amour pour les peuples que la Providence lui a confiés, S. M. ne laissera échapper aucune des occasions qui pourroient amener une paix juste, afin de s'occuper dans des tems plus tranquilles du soin de guérir les plaies que la guerre a faites, & de chercher ses seules consolations dans la prospérité toujours progressive de ses fideles sujets.

Vienne, le 10 juillet.

Signé, FRANÇOIS, comte de Saurau.

ALLEMAGNE.

De Francfort le 20 juillet (1er. thermidor),

Hier, les Français ont planté des arbres de la liberté dans leurs camps, entr'autres à Berghen, en réjouissance de la suspension d'armes.

Le général Sainte-Suzanne, dont la santé est mauvaise

doit aller prendre les eaux en Alsace, où il transfere son quartier-général; il commande depuis Strasbourg jusqu'ici. En son absence, c'est le général Collaud, comme le plus ancien général, qui prendra le commandement des troupes qui sont en avant de Mayence. La légion polonoise ira du côté de Kell.

Les Français veulent se loger dans les jardins qui sont aux envions de notre ville.

Aussi tôt que les conditions de la suspension d'armes seront connues, l'électeur de Mayence reviendra à Aschaffembourg.

ANGLETERRE.

De Londres, le 17 juillet (28 messidor).

Le roi a donné hier sa sanction à 21 bills, les derniers qui aient été passés au parlement d'Irlande.

Il est déjà question de construire une nouvelle salle pour la chambre des communes. La salle actuelle, déjà trop petite, ne pourroit contenir ses nouveaux membres qu'y amenera l'union de l'Irlande avec la Grande-Bretagne.

Lorsqu'on a lu au parlement le nouveau traité conclu entre S. M. & l'empereur d'Allemagne, les membres de l'opposition n'ont pu en cacher leur mécontentement, attendu que leurs orateurs avoient annoncé que l'Angleterre alloit être abandonnée par la cour de Vienne, comme elle l'avoit été par la Russie, & qu'elle finiroit par supporter seul le fardeau de la guerre. Parmi ceux qui, sans être d'un parti, veulent sincérement la paix, quelques-uns paroissent craindre que ce traité n'annonce une trop grande obstination de prolonger la guerre, à moins que les deux puissances alliées n'obtiennent des conditions difficilement acceptables par un ennemi victorieux. Des politiques, selon nous plus raisonnables, ne voient dans la nouvelle convention qu'une suite naturelle de ce qui existoit déjà, & dans l'affectation de la publier en ce moment, qu'un moyen usé de montrer plus de force pour obtenir de meilleures conditions.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bruxelles, le 5 thermidor.

Dans un des derniers combats livré près Bergen, le général Eyckmeyer a été blessé en chargeant l'ennemi; il a été ramené à Francfort; sa blessure n'est point dangereuse. La ratification de la suspension d'armes conclue en Italie, & la même mesure qui s'étend en Allemagne, comble de joie les habitans du cercle de la Fraconie, qui étoient sur le point de devenir les victimes d'une nouvelle invasion. On a lieu de croire que la paix ne tardera pas à se conclure d'une maniere solide & avantageuse.

Le général Augereau, le chef de l'état-major Rostollant & plusieurs autres officiers supérieurs ont passé avant-hier à Aix-la-Chapelle, se rendant directement à l'armée du Bas-Rhin, dont le généneral Augereau va prendre le commandement en chef. Les troupes françaises & bataves continuent à défiler, se dirigeant vers Dusseldorff & le duché de Berg; la cavalerie de ce corps est sur-tout de la plus grande beauté. Ces troupes seront remplacées à Breda, Bois-le-Duc, Eyndhoven & Nimegue, par quelques demi-brigades de celles qui ont le plus souffert dans le cours de cette campagne; elles viendront s'y refaire de leurs fatigues & se completter.

Si l'on veut s'en rapporter à quelques lettres de Vienne, l'empereur a retiré sa faveur au comte de Metternich, qui ne sera plus employé aux négociations de paix. Le comte de Cobentzel, au contraire, jouit de toute la confiance du cabinet de Vienne, & c'est lui qui traitera de la paix avec la France. Il n'est pas inutile de remarquer que le pere du comte de Cobentzel fut le ministre le plus éclairé qui ait jamais administré les affaires de l'Autriche dans la Belgique; le fils est né à Bruxelles; il a été employé très-jeune encore dans la diplomatie, où il s'est particulierement distingué par ses lumieres.

De PARIS, le 7 thermidor.

Plusieurs lettres de Constantinople parlent d'une seconde convention entre le général Kléber & le grand-visir pour l'évacuation de l'Egypte. Nous croyons cette nouvelle apocryphe. Qui pourroit avoir déterminé le général Kléber à traiter de nouveau avec le grand-visir, ou à recevoir la tardive accession des Anglais à la capitulation? Dira-on qu'il a déjà traité à El-Arich? Nous ignorons les motifs qui ont pu, en pluviôse dernier, décider le général Kléber à consentir à l'évacuation de l'Egypte. Sans doute il s'est trouvé dans des circonstances qui ne nous sont point connues. A 25 ou 30 mille Ottomans, sans discipline, sans organisation, conduits par la force sous leurs drapeaux, que la majorité abandonne dès qu'ils en trouvent l'occasion, Kleber opposoit 12,000 Français regardés comme invicibles. Mais du moins, lors de cette capitulation, l'armée du grand-visir étoit entiere & confiante dans ses forces, pourvue d'une nombreuse artillerie. Les Turcs s'annonçoient aux Egyptiens comme des libérateurs qui venoient chasser les ennemis du prophète, & on devoit prévoir que le grand-visir, dans le cas d'une invasion, trouveroit dans le pays de nombreux partisans. La saison de la peste n'étoit pas encore passée; on devoit craindre ses ravages. L'armée étoit sans nouvelles de France; elle savoit seulement que la flotte de Brest étoit retournée dans l'Océan, & le peu d'intérêt que le gouvernement d'alors sembloit prendre à la conservation de l'Egypte, pouvoit influer sur l'énergie de ceux qui la défendoient.

Malgré toutes ces allégations, qu'il est facile de détruire, on sait que le général Desaix étoit de l'opinion que l'on pouvoit, que l'on devoit conserver l'Egypte. Il n'a fait qu'obéir aux ordres du général en chef, en signant la capitulation. Accoutumé depuis deux ans à battre des hordes de barbares avec une poignée de Français, il savoit qu'attaquer le grand-visir, c'étoit le vaincre & le détruire. Il ne doutoit pas que, par une administration ferme & sage, on ne parvînt à se concilier les habitans de l'Egypte. Il en avoit fait lui-même l'expérience, & dans la longue retraite des Français de Casicio & Sienne au Caire, aucun d'eux n'a péri : tous, au contraire, ont reçu des habitans de la Haute-Egypte des preuves de leur attachement & de leur vénération pour le *Sultan juste*.

Le général Davoust manifesta également son opinion contre l'évacuation de l'Egypte, & le général Menou, dans plusieurs lettres à ses amis, regrettoit vivement la perte d'un pays qu'il assuroit être facile à conserver, & disoit-le, cette opinion est celle de tous ceux qui connoissent l'Egypte, la situation de l'armée française, la foiblesse & la nullité du gouvernement turc.

Mais aujourd'hui, tous les motifs allégués plus haut n'existent plus. L'armée du grand-visir est détruite. Lui-même, avec quelques centaines de cavaliers, n'a, qu'avec peine, regagné Gaza. Toute l'artillerie ottomane est tombée au pouvoir des Français, & il ne resta d'une armée, prétendue si formidable, que la trace de ses ravages. L'armée d'Orient,

d'après les lettres de l'ordonnateur Daure, est forte encore de 18,000 hommes d'infanterie & de 2000 de cavalerie. Les excès auxquels se sont livrés les Turcs, les vengeances qu'ils ont exercées, leur indiscipline & leur insubordination ont irrité les Egyptiens, qui ne voient plus dans les Français des vainqueurs insolens & avides, mais des libérateurs généreux & braves.

Le grand-visir, d'ailleurs ne recrutera son armée qu'avec les plus grandes difficultés. Sa fuite précipitée a porté la terreur dans les provinces d'Asie, & ce n'est pes d'une année qu'elle sera à même de se présenter à l'armée française avec l'artillerie nécessaire. La peste ne s'est que très-foiblement manifestée cette année, & par les précautions que l'on a prises, ce fléau disparoîtra tout-à-fait. L'armée a reçu la nouvelle des événemens de brumaire. Son inquiétude a cessé. Incertaine, avant cette époque, de recevoir des secours d'un gouvernement qui ne savoit rien vouloir, ni rien exécuter, elle ne doute plus que Bonaparte, qui a conquis l'Egypte, & y a jeté les premiers fondemens de la colonie, ne fasse, devenu premier magistrat de la république, tout ce qui dépendra de lui pour assurer à la France la possession de cette importante conquête, & pour ne pas perdre le fruit d'une si vaste & si glorieuse entreprise. Et c'est dans de pareilles circonstances que 20,000 français capituleroient ! Non, non, Kleber attendra l'hiver ; il sait que c'est la saison où, malgré les flottes ennemies, des secours peuvent lui arriver. Il ne se fiera pas, une seconde fois, à la parole des anglais : il saura que M. Dundas a déclaré, en plein parlement, qu'il falloit, pour l'exemple, qu'aucun français de l'expédition d'Egypte ne revît sa patrie, ne touchât le rivage où il s'embarqua. Ces paroles atroces soutiendront le courage de l'armée d'Orient. Cette brave armée se maintiendra en Egypte, & par sa constance & sa fermeté, elle contribuera à conclure cette paix qui lui ouvrira le chemin de sa patrie, que les anglais ont juré de lui fermer à jamais.

— Le général Jourdan est nommé ministre extraordinaire de la République française en Piémont.

Le citoyen Berthier, conseiller d'état, est nommé président du conseil des prises.

Le citoyen Camus, archiviste actuel, est nommé garde des archives nationales.

— Le général Thuring, qui commande, depuis un an, dans les environs de Manheim, est nommé commandant à Nancy, où il doit se rendre sous peu de jours.

— Le 10 thermidor, à midi, il sera célébré, dans le temple de la Victoire (Sulpice), une fête à la mémoire de Fénélon.

— On mande de Francfort que, le 21 messidor, l'empereur se rendit au spectacle : arrivé dans la salle, un cri général, *la paix ! la paix !* se fit entendre de toutes parts. Sa garde voulut imposer silence ; mais on n'en cria que plus fort. Enfin le bruit fut poussé si loin, que l'empereur fut obligé de quitter le théâtre avant que la toile fût levée.

— Les négociations pour une paix particuliere entre la France & l'électeur de Baviere continuent ; mais on n'a pas encore de notions positives sur leur résultat. Quelques lettres assurent que ce traité sera signé sous peu de jours, & garanti par l'envoyé prussien, au nom du cabinet de Berlin. D'autres lettres prétendent que les négociations ont été rompues sur les représentations pressantes du ministre anglais Drake, & d'après les dépêches que l'électeur avoit reçues de Vienne.

— On étoit convenu le 21 messidor des articles de l'armistice ; mais comme le comte Dietrichstein & le général Kray avoit déclaré qu'il leur falloit la ratification de la cour de Vienne, un officier autrichien porta sur-le-champ le traité à Vienne ; l'empereur le ratifia aussi-tôt ; l'officier revint le 25 au soir chez M. de Dietrichstein, & le 26 l'armistice fut signé à Munich.

CONSULAT.

Les consuls de la république au ministre de la marine & des colonies.

Paris, le 6 thermidor an 8.

Le gouvernement avoit ordonné, citoyen ministre, que les frégates sortant du bassin de Dunkerque se rendissent à Flessingue, où elles devoient achever leur armement.

Il n'en a rien été ; toutes les frégates sont restées dans la rade de Dunkerque, & l'on n'a pris aucune mesure pour la sûreté de ces bâtimens, & sur-tout pour les mettre à l'abri des brûlots. Cependant il y avoit dans le port des chaloupes canonnieres, & d'autres petits navires armés, qu'un peu plus de surveillance & de zele auroit pu faire mettre en rade.

Il est revenu au gouvernement que de misérables rivalités entre l'ordonnateur, le commandant des armes & le commandant de la rade, ont été cause d'une négligence aussi préjudiciable.

Le gouvernement sait combien de fois ces rivalités ont été, dans la marine, funestes au service.

Vous voudrez bien donner sur-le-champ les ordres pour faire arrêter à Dunkerque le chef de l'administration, l'officier commandant le port, le général commandant la rade, le capitaine de *la Desirée*, & tous les officiers & contre-maîtres qui étoient de *quart*, lorsque cette frégate a été surprise par l'ennemi. Vous ferez conduire ces officiers à Paris où ils seront jugés. Vous prendrez des mesures pour que le service ne souffre point de leur absence.

Le premier consul, *signé*, BONAPARTE.

TRIBUNAT.

Séance du 7 thermidor.

Après la lecture de la correspondance, le tribunat procede au scrutin pour renouveller trois membres de sa commission des inspecteurs, & de suite il se forme en comité secret.

La séance est ensuite rendue publique, & le tribunat prend un arrêté relatif à ses dépenses, qui sont portées à 17,000 fr.

Le tribunat se remet en comité secret. La séance n'a plus été publique.

Bourse du 7 thermidor.

Rente provisoire, 22 fr. 13 c. — Tiers consol., 33 fr. 50 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 49 c. — Bons d'arrérage, 85 fr 50 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 63 c. — Syndicat, 67 fr. 00 c. Coupures, 67 fr. 50 cent.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.